Loha Es

LA SANTÉ OBSERVÉE DANS L'ARDÈCHE ET LA DRÔME

LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

FAITS MARQUANTS

- Les infirmiers représentent deux tiers des professionnels de santé non médecins
- Au 1er janvier 2011, on compte plus de 851 infirmiers pour 100 000 habitants en Ardèche contre 1 011 dans la Drôme et 883 en Rhône-Alpes
- Pour la plupart des autres professions de santé, les densités observées en Ardèche sont inférieures aux références régionales
- Sur les huit dernières années, tous les effectifs de professionnels de santé ont augmenté

UNE DENSITÉ D'INFIRMIERS PLUS IMPORTANTE DANS LA DRÔME

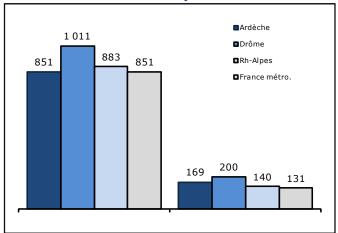
En dehors des médecins, les professions de santé dont l'exercice est réglementé représentent dans l'Ardèche et la Drôme, au 1er janvier 2011, des effectifs de 3 997 et 7 378 personnes.

Le groupe des infirmiers compte respectivement 2 686 et 4 924 professionnels (libéraux et salariés) en Ardèche et dans la Drôme, soit 67% de l'effectif total sur chaque département.

Les infirmiers recensés dans la Drôme représentent une densité de 1 011 pour 100 000 habitants, et en Ardèche de 851. 80% de ceux-ci sont salariés, quel que soit le département.

Dans la Drôme, la densité totale d'infirmiers (1011), celle des libéraux (200) et des salariés (812) sont supérieures à celles de la région (respectivement 883, 140 et 743 en Rhône-Alpes), alors qu'en Ardèche, cette densité est inférieure pour la totalité des infirmiers (851) et pour les infirmiers salariés (683), mais supérieure pour les infirmiers libéraux (169).

Densité* d'infirmiers au 1er janvier 2011



* Nombre d'infirmiers pour 100 000 habitants

Source: ADELI

Exploitation ORS RA

CONTEXTE NATIONAL

Outre les médecins (fiche 2.2), les professions de santé réglementées comptent trois professions médicales (professionnels ayant le pouvoir de prescrire : dentiste, pharmacien, sage-femme) et de nombreuses professions para-médicales : infirmier, orthophoniste, psychomotricien, masseur-kinésithérapeute, orthoptiste, ergothérapeute, opticien, pédicure-podologue, manipulateur d'électroradiologie, audioprothésiste.

La France métropolitaine comptait au 1er janvier 2011 près de 534 400 infirmiers, ce qui représente la première profession de santé en France, leur effectif ayant été multiplié par 1,8 depuis 1989. On distingue au sein de cette profession trois spécialisations avec près de 14 000 puéricultrices, plus de 7 500 infirmiers anesthésistes et près de 6 000 infirmiers de bloc opératoire. Depuis 1992, il n'existe plus de cursus spécifique pour les infirmiers de psychiatrie. La profession est très féminisée : les femmes représentent 87% de l'ensemble de ces professionnels. On dénombre près de 72 000 pharmaciens au 1er janvier 2011, effectif en progression sensible depuis quinze ans. La proportion de salariés est en augmentation (56% des effectifs en 2011). En France, les pharmaciens ont le monopole de la préparation et de la distribution des médicaments. Les masseurskinésithérapeutes sont 70 780 au 1er janvier 2011 en France métropolitaine, et connaissent une progression régulière depuis 1990.

Au 1er janvier 2011, près de 41 000 chirurgiensdentistes exercent leur activité en France, soit 66 praticiens pour 100 000 habitants. Le nombre de chirurgiens-dentistes a progressé de plus de 11% depuis 1989.

L'effectif des sages-femmes est passé de 10 900 à 18 070 entre 1991 et 2011 en France métropolitaine, soit une augmentation de 65% en une vingtaine d'année. Parallèlement le nombre annuel de naissances en France métropolitaine a augmenté de 4,3% sur la même période, passant de 759 056 en 1991 à 791 800 en 2011. La progression du nombre de sages-femmes devrait se poursuivre à moyen terme.

Enfin la France métropolitaine compte 19 963 orthophonistes au 1er janvier 2011, en progression sensible depuis 1990.



DES DENSITÉS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ PLUS FAIBLES EN ARDÈCHE QUE DANS LA RÉGION

Après les infirmiers, qui représentent les deux tiers (66%) des professionnels de santé non médecins, les principales professions de santé en termes d'effectifs sont les pharmaciens qui représentent 9% de ces professionnels (9% en Ardèche, 7% en Drôme), les masseurs-kinésithérapeutes 9% et les chirurgiens-dentistes 5%.

Si les infirmiers, les sages-femmes ou encore les manipulateurs d'électroradiologie ont un exercice principalement salarié, nombre d'autres professions de santé sont d'exercice principalement libéral (plus de 79% pour les masseurs-kinésithérapeutes, plus de 90% pour les dentistes).

En termes de densité, pratiquement toutes les professions de santé présentent en Ardèche une sous-densité par rapport à la région. Seuls les pharmaciens (dont l'installation réglementée donne une certaine stabilité à la densité), les pédicures-podologues et les audio-prothésistes ont une densité proche de la référence régionale. En Drôme, les densités sont beaucoup plus proches des valeurs régionales voire supérieures pour les infirmiers et les psychomotriciens.

UN ACCROISSEMENT DE LA DENSITÉ EN PROFESSIONNELS DE SANTÉ ENTRE 2004 ET 2011, À L'EXCEPTION DES DENTISTES EN ARDÈCHE

Entre le 1er janvier 2004 et 1er janvier 2011, tous les effectifs de professionnels de santé ont augmenté et la densité de professionnels de santé a globalement augmenté.

Cette évolution se retrouve pour les principales professions (infirmier, chirurgien-dentiste, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste et pharmacien) et pour les deux départements à l'exception des dentistes en Ardèche dont la densité a baissé de 1,4 point

La densité des orthophonistes présente une forte augmentation sur les deux départements (24% en Ardèche et 35% en Drôme).

Les masseurs-kinésithérapeutes enregistrent aussi une augmentation de leur densité évoluant de 83 à 101 en Ardèche et de 102 à 121, soit un accroissement respectivement de 23% et 18%.

La densité des infirmiers a plus augmenté en Drôme qu'en Ardèche (respectivement 29% et 19%) ce qui conduit à un accroissement de l'écart entre les deux départements.

Enfin les pharmaciens sont dans une situation de stabilité avec une baisse de 1% de leur densité en Ardèche et une hausse de 2% en Drôme.

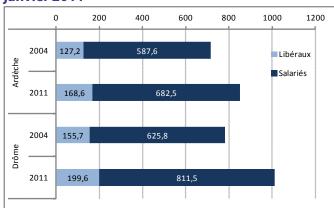
Effectifs et densités* des professionnels de santé au 1er janvier 2011

| | | Ardèche | | Drôme | | Rh-Alpes | France métro. |
|--------------------------------|---------|----------|---------|----------|---------|----------|---------------|
| | | Effectif | Densité | Effectif | Densité | Densité | Densité |
| Chirurgiens- Dentistes | Libéral | 161 | 51 | 301 | 62 | 59 | 59 |
| | Salarié | 1 | 0 | 21 | 4 | 6 | 6 |
| | Total | 162 | 51 | 322 | 66 | 65 | 65 |
| Infirmiers | Libéral | 532 | 169 | 972 | 200 | 140 | 131 |
| | Salarié | 2 154 | 683 | 3 952 | 811 | 743 | 720 |
| | Total | 2 686 | 851 | 4 924 | 1 011 | 883 | 851 |
| Masseurs- Kinésithérapeutes | Libéral | 260 | 82 | 484 | 99 | 103 | 89 |
| | Salarié | 60 | 19 | 103 | 21 | 27 | 24 |
| | Total | 320 | 101 | 587 | 121 | 130 | 113 |
| Orthophonistes | Libéral | 66 | 21 | 152 | 31 | 33 | 26 |
| | Salarié | 11 | 3 | 23 | 5 | 6 | 6 |
| | Total | 77 | 24 | 175 | 36 | 39 | 32 |
| Pédicures- podologues | Libéral | 42 | 13 | 75 | 15 | 15 | 18 |
| | Salarié | - | - | 1 | 0 | 0 | 0 |
| | Total | 42 | 13 | 76 | 16 | 16 | 18 |
| Pharmaciens | Total | 357 | 113 | 545 | 112 | 121 | 114 |
| Sages-Femmes | Total | 94 | 147 | 153 | 145 | 152 | 29 |
| Orthoptistes | Total | 15 | 5 | 25 | 5 | 5 | 5 |
| Ergothérapeutes | Total | 34 | 11 | 60 | 12 | 13 | 12 |
| Psychomotriciens | Total | 28 | 9 | 69 | 14 | 13 | 12 |
| Audio-prothésistes | Total | 11 | 3 | 34 | 7 | 5 | 4 |
| Opticiens-lunetiers | Total | 90 | 29 | 193 | 40 | 40 | 37 |
| Manipulateurs ERM Total | | 81 | 26 | 215 | 44 | 48 | 46 |
| Ensemble des professionnels | | 3 997 | 1 266 | 7 378 | 1 515 | 1 413 | 1 339 |

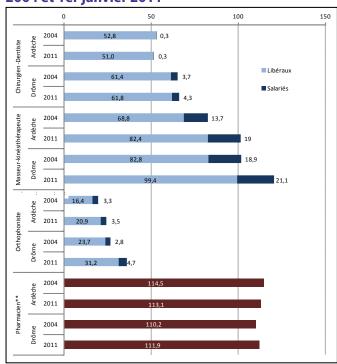
Source : ADELI Exploitat Sages-femmes : Taux pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

Exploitation ORS RA

Densités* d'infirmiers au 1er janvier 2004 et 1er janvier 2011



Densités* des professionnels de santé au 1er janvier 2004 et 1er janvier 2011



Source: ADELI

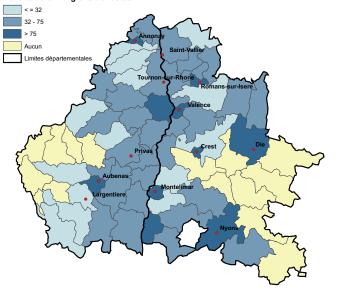
* Nombre pour 100 000 habitants

** Total libéraux + salariés

Exploitation ORS RA

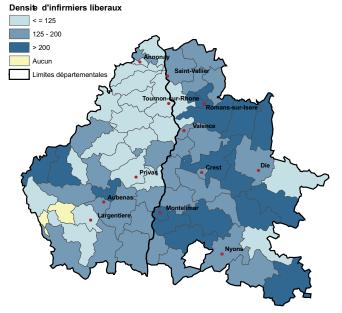


Densité* de chirurgiens-dentistes libéraux en 2010 Densite de chirurgiens-dentistes



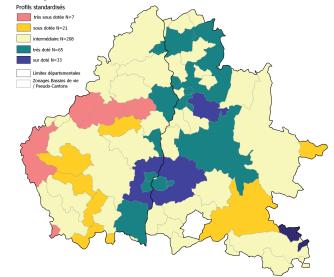
Source: ARS *Taux pour 100 000 habitants **Exploitation ORS RA**

Densité* d'infirmiers libéraux en 2010



Source: ARS *Taux pour 100 000 habitants **Exploitation ORS RA**

Zones pour les infirmiers libéraux en 2009



Source: Mission régionale de Santé - Rhône-Alpes

Exploitation ORS RA

UNE ABSENCE DE DENTISTES SUR UNE GRANDE PART DU PLATEAU ARDÉCHOIS ET DU SUD-EST **DE LA DRÔME**

Les cantons où les dentistes sont les plus présents sont les cantons qui entourent les villes importantes (Aubenas, Annonay, Crest, Die, Montélimar, Romanssur-Isère, Valence).

A l'inverse une large partie du plateau ardéchois et un grand quart sud-est du département de la Drôme sont très peu dotés en dentistes. Pour 7 cantons ardéchois et 8 cantons drômois, on ne relève aucun cabinet de dentiste.

DES DENSITÉS D'INFIRMIERS PLUTÔT PLUS ÉLEVÉES AU SUD DES DEUX DÉPARTEMENTS

On compte une densité de 128 infirmiers pour 100 000 habitants en Ardèche, et 172 infirmiers pour 100 000 habitants dans la Drôme, densités supérieures à la valeur régionale.

En Ardèche, la répartition géographique de ceux-ci est plutôt homogène. Seul un canton ne compte pas d'infirmiers (Valgorge). Les cantons du quart sudest du département présentent globalement des densités plus élevées. Dans la Drôme, la répartition géographique ne met pas en évidence de zones blanches et l'on observe une grande majorité de cantons présentant une densité supérieure à 125 infirmiers pour 100 000 habitants. Les zones où les densités sont les plus importantes (supérieures à 200) se retrouvent sur la vallée de la Drôme et sur certains cantons du sud du département, mais nombre de ces cantons présentent des effectifs de population relativement faibles.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif de régulation de l'offre de soins infirmiers*, la Mission régionale de santé a élaboré selon les directives du Ministère une typologie à l'échelle des bassins de vie. A partir de quatre critères (activité infirmière, part des plus de 75 ans dans la population, densité standardisée d'infirmiers et nombre moyen d'indemnités kilométriques) les territoires sont classés en 5 catégories. Les zones de profil «dotées» sont très présentes en Drôme. A l'inverse des territoires «sous dotés» sont identifiés dans l'ouest ardéchois.

* Avenant à la convention infirmière du 18 octobre 2008 et circulaire du 29 janvier 2009

Les densités de professionnels permettent, en termes d'offre, de situer la Drôme et l'Ardèche par rapport au niveau régional ou national, sans indication sur l'adéquation entre le niveau de

Dans le fichier ADELI du Ministère des Affaires Sociales, les médecins sont enregistrés et comptabilisés au titre de leur activité principale. L'assurance-maladie (ARS dans le présent dossier), par contre, retient en tant que professionnels libéraux tous ceux qui ont une activité libérale donnant lieu à perception d'honoraires. Les professionnels à temps plein ayant une activité privée à l'hôpital sont donc inclus dans les libéraux.



LA MAJORITÉ DU TERRITOIRE DOTÉE DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

La répartition des masseurs-kinésithérapeutes est homogène dans les deux départements. En effet, peu de territoires sont non dotés et seuls deux cantons présentent des densités élevées qui se détachent de la densité moyenne. Cette densité élevée est notamment liée à une présence de profesionnel combinée à une faible population résidente sur ce périmètre administratif. En Ardèche, trois cantons ne comptent aucun professionnel (Montpezat-sous-Bauzon, Valgorge et Antraigues-sur-Volane). Dans la Drôme, tous les cantons sont dotés d'au moins un masseur-kinésithérapeute. Les villes importantes de la Drôme sont mieux équipées que le reste du département. En Ardèche, on retrouve une situation plus favorable dans le sud du département.

PLUS DU TIERS DES CANTONS ARDÉCHOIS SANS ORTHOPHONISTES LIBÉRAUX

Pour les orthophonistes libéraux on remarque une répartition moins homogène avec une faible présence sur certaines zones rurales (plateau ardéchois, Baronnies et Est drômois). Que ce soit en Ardèche ou en Drôme, la densité d'orthophonistes est globalement plus élevée dans les grandes villes que sur le reste des départements. Encore une fois, plusieurs cantons à proximité de la vallée de la Drôme et du Diois présentent des densités d'orthophonistes plus élevées que les valeurs départementales. Il s'agit notamment des cantons de Bourdeaux, Luc-en-Diois, Saillans, Dieulefit.

UNE DENSITÉ DE SAGES-FEMMES LIBÉRALES PLUS ÉLEVÉE EN DRÔME QUE DANS LA RÉGION

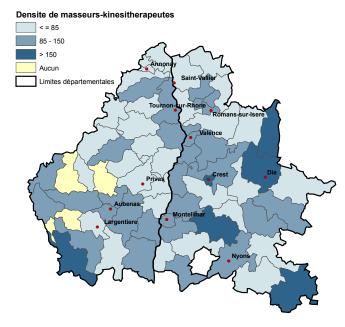
Les sages-femmes libérales sont présentes en Ardèche et dans la Drôme avec une densité équivalente (34 sages-femmes pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans en Ardèche) ou supérieure (44 sages-femmes pour 100 000 en Drôme) à la densité régionale (33 en Rhône-Alpes). Cependant, malgré cette situation plutôt favorable les effectifs (22 sages-femmes en Ardèche et 46 en Drôme) ne permettent pas de couvrir l'ensemble du territoire et leur répartition n'est pas homogène. Ainsi près des trois quarts des cantons ne comptent aucune sage-femme dont même certains cantons urbains tels Privas ou Annonay. De même de très larges zones sont dépourvues de sages-femmes libérales, dont la majeure partie de l'est de la Drôme.

LA PLUS FAIBLE DENSITÉ D'OPTICIENS DE LA RÉGION EN ARDÈCHE

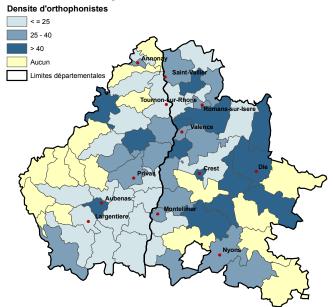
L'Ardèche est le département de la région ayant la plus faible densité d'opticiens (29 pour 100 000 habitants) contre 40 pour la Drôme qui égale la densité régionale.

ORS Rhône-Alpes La santé observée dans l'Ardèche et la Drôme

Densité* de masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2010



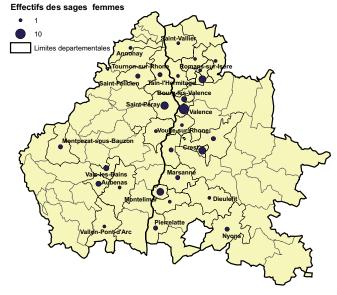
Densité* d'orthophonistes libéraux en 2010



Source: ARS
*Nombre pour 100 000 habitants

Exploitation ORS RA

Localisation des sages-femmes libérales en 2010



Source : ARS Exploitation ORS RA